



M^e ALEXANDRE FOREST, NOUVEAU BÂTONNIER DE MONTRÉAL
Pourquoi?

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 9 mai 2019 – C’est aujourd’hui que **M^e Alexandre Forest** entreprend officiellement son mandat comme bâtonnier du Barreau de Montréal, succédant ainsi à **M^e Michel P. Synnott**. Ce dernier a profité de l’assemblée générale annuelle des membres pour faire le bilan de son année à la tête du Barreau de Montréal et remettre le *Prix Pierre-Fournier* à **M^e Doris Larrivée**, en reconnaissance de sa contribution au Barreau de Montréal. **M^e Larrivée**, à l’emploi du Barreau de Montréal depuis 1992 et comme directrice générale depuis 2002, a annoncé son départ prochain pour une retraite bien méritée. Enfin, c’est avec le sentiment du devoir accompli que **M^e Synnott** a remis à son successeur le traditionnel « bâton ».

154^e et plus jeune bâtonnier de l’histoire

Bachelier en droit de l’Université McGill avec mineure en sciences politiques, **M^e Alexandre Forest** est admis au Barreau en 2011. Il œuvre d’abord dans un cabinet national avant de se joindre, en 2014, à l’équipe montréalaise de Gowling WLG, où il pratique toujours, au sein des groupes de Réorganisation, faillite et insolvabilité et de Litige commercial.

Le plus jeune bâtonnier de l’histoire du Barreau de Montréal – il a 32 ans – est très impliqué dans le milieu culturel. Il a cofondé les Jeunes Premiers pour le Théâtre du Nouveau Monde, s’est impliqué activement au sein de l’Orchestre symphonique de Montréal, du Théâtre du Rideau Vert, de la Fondation de l’École supérieure de ballet du Québec, du théâtre de la LNI et de l’École nationale de l’humour, dont il a fondé les AmbaHAHAssadeurs. Le dynamique bâtonnier s’est aussi impliqué dans les milieux économiques et d’affaires montréalais, tout d’abord au sein de Force Jeunesse puis auprès de la Jeune chambre de commerce de Montréal, ainsi que dans le milieu sociocommunautaire, auprès du Centre NAHA, qui vient en aide aux hommes en difficultés ayant vécu des problèmes d’itinérance ou à risque d’itinérance. Ses nombreuses implications lui ont valu, entre autres, le prix de l’administrateur de la relève de l’année du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec et le Prix ARDI de l’innovation en philanthropie culturelle — catégorie relève d’affaires.

Pourquoi ?

C’est pour placer le questionnement au cœur de toutes ses interventions que le bâtonnier a choisi d’inscrire son mandat sous le thème « POURQUOI ? », avec l’espoir que chaque décision prise au courant de la prochaine année ait pour résultat une protection renforcée des justiciables montréalais. Soulignons au passage que la traduction anglaise de son thème est « why? ». Or, « Y » est aussi la lettre associée à sa génération, dont il est le premier représentant à accéder à la prestigieuse fonction.

Du pain sur la planche

Le premier objectif du bâtonnier est de livrer un Salon VISEZ DROIT 2020 rempli d’une fraîcheur renouvelée. En effet, la 23^e édition de l’événement phare du Barreau de Montréal sera le fruit d’une réflexion entamée depuis plus d’un an.

Le second consiste à développer une relation durable entre le Barreau de Montréal et la Ville de Montréal, en multipliant les rapprochements avec les instances montréalaises afin de devenir l'interlocuteur privilégié de la Ville de Montréal sur les sujets touchant la justice, son accès par les justiciables montréalais et leur protection.

Plusieurs autres projets s'ajoutent, dont la mise à jour du programme de mentorat offert par le Barreau de Montréal, qui consiste à jumeler des avocats afin de créer une relation d'entraide, l'examen de la gouvernance du Barreau, afin de trouver l'équilibre entre la modernisation et le respect des traditions, une planification stratégique qui assurera la continuité des grands projets d'un bâtonnier à l'autre, la négociation d'une compensation du Barreau du Québec pour la gestion de la pratique illégale de la profession sur le territoire montréalais ainsi que les relations avec les membres, le Jeune Barreau de Montréal et les universités, notamment par l'organisation d'une rencontre annuelle pour discuter d'enjeux touchant les jeunes avocats, leur formation universitaire et le lien nécessaire avec la pratique concrète du droit et par la création d'une formation permettant aux nouveaux avocats de démystifier les salles à volume et de pratique du Palais de Justice de Montréal.

Nouvelle gouvernance

Pour réaliser ses nombreux objectifs, le bâtonnier compte sur son Conseil — dont chacun des membres se verra confier la responsabilité d'un projet — et sur le nouveau directeur général du Barreau de Montréal, **M^e Jack H. Chadirdjian**, qui entre en fonction en même temps que lui.

M^e Chadirdjian a une solide expertise de gestion en milieu associatif. Admis au Barreau en 1989, il a exercé le droit en pratique privé pendant 10 ans avant de devenir directeur du développement des affaires et des communications au World Trade Centre Montréal (1999 à 2003), puis directeur des affaires publiques et des relations avec le consommateur au Bureau d'assurance du Canada/Groupement des assureurs automobiles (2003 à 2012), et président-directeur général de Réseau Capital — association de capital de risque du Québec jusqu'à tout récemment. Parallèlement à sa carrière, il a siégé à de nombreux conseils d'administration, dont ceux de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, en plus d'être conseiller associé au Comité exécutif (transport) et conseiller municipal à la Ville de Montréal. Ce fin négociateur privilégie une approche « de bon sens » dans le règlement de problèmes tout en respectant le travail d'équipe, les échéanciers et l'atteinte des résultats. Cet amoureux du baseball est un gestionnaire créatif qui aime mener par l'exemple et qui possède des capacités de communication et de relations publiques hors pair.

Quant au Conseil 2019-2020, outre le bâtonnier Forest, il sera composé de **M^{es} Francisco Couto** (premier conseiller), **Robin Schiller** (trésorière), **Jonathan Pierre-Étienne** (secrétaire), **Alice Popovici** (représentant le Jeune Barreau de Montréal), **Valérie Assouline**, **Pierre-Luc Beauchesne**, **David Ettetdgui**, **Alex Goupil**, **Extra Jr Laguerre**, **Caroline Larouche**, **Chantale Massé** et **Julie Mousseau**.

Fondé en 1849, le Barreau de Montréal regroupe quelque 15 000 avocats. Il a pour mission de veiller à la protection du public tout en soutenant ses membres dans l'exercice de la profession. D'autres renseignements sont disponibles au www.barreaudemontreal.qc.ca.

SOURCE :

Gislaine Dufault, directrice des communications
Barreau de Montréal
Téléphone : (514) 866-9530
gdufault@barreaudemontreal.qc.ca